

**Question avec demande de réponse écrite E-010245/2012
à la Commission (Vice-Présidente / Haute Représentante)**

Article 117 du règlement

Willy Meyer (GUE/NGL), João Ferreira (GUE/NGL), Inês Cristina Zuber (GUE/NGL), Pino Arlacchi (S&D), Bart Staes (Verts/ALE), Helmut Scholz (GUE/NGL), Mikael Gustafsson (GUE/NGL), Patrick Le Hyaric (GUE/NGL), Marisa Matias (GUE/NGL), Alda Sousa (GUE/NGL), Nikolaos Chountis (GUE/NGL), Sabine Lösing (GUE/NGL), Paul Murphy (GUE/NGL), Ivo Vajgl (ALDE), Ana Miranda (Verts/ALE), Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), Jill Evans (Verts/ALE), Norbert Neuser (S&D), Nicole Kiil-Nielsen (Verts/ALE), Andres Perello Rodriguez (S&D), Antonio Masip Hidalgo (S&D), Rui Tavares (Verts/ALE), Åsa Westlund (S&D), Michèle Rivasi (Verts/ALE), Ana Gomes (S&D), Marco Scurria (PPE) et Jean Lambert (Verts/ALE)

Objet: VP/HR - Violence à Laâyoune (territoires occupés du Sahara occidental): répression des manifestants sahraouis et expulsion des observateurs espagnols et norvégiens

En 2010, des milliers de Sahraouis ont décidé de répondre aux forces d'occupation marocaines par la création du camp de Gdeim Izik, à la périphérie de Laâyoune, afin de demander une amélioration de leurs conditions de vie et un référendum légitime sur l'auto-détermination. Le 8 novembre 2010, l'armée marocaine a décidé de contre-attaquer en démantelant le camp et en semant la violence. Deux ans après ces événements, 22 prisonniers politiques sahraouis sont toujours détenus dans la prison de Salé et leur procès devant un tribunal militaire a été repoussé à plusieurs reprises.

L'envoyé des Nations unies, Christopher Ross, s'est récemment rendu au Sahara occidental pour la première fois (y compris dans les territoires occupés et le camp de réfugiés de Tindouf ainsi que dans les zones libérées). Le 1^{er} novembre 2012, la police marocaine a eu recours à la violence pour dissiper des manifestations pacifiques à Laâyoune, Dakhla et Smara. Plusieurs manifestants ont été arrêtés et des douzaines blessés. La célèbre activiste des droits de l'homme, Aminatou Haidar, a été battue et harcelée.

Le 7 novembre 2012, les forces marocaines ont expulsé par la force 18 observateurs internationaux de nationalité espagnole et 4 de nationalité norvégienne de Laâyoune, ville occupée. Les citoyens espagnols se sont vus privés d'accès à l'assistance consulaire. Ces observateurs internationaux essaient d'évaluer la détérioration de la situation des droits de l'homme.

Dans le cadre du dialogue UE-Maroc établi par l'accord d'association entre les deux parties, qui a donné lieu à une récente visite au Maroc, la vice-présidente / haute représentante a-t-elle demandé des informations au Maroc concernant la violence subie par les Sahraouis et perpétrée en toute impunité par la police marocaine et d'autres dans les territoires occupés du Sahara occidental?

La vice-présidente / haute représentante condamne-t-elle ces actes de violence à l'encontre des Sahraouis et l'expulsion par la force des observateurs internationaux? Compte tenu de ces actes, la vice-présidente / haute représentante estime-t-elle que le Maroc viole de toute évidence l'article 2 de l'accord d'association, qui demande aux deux parties de respecter les principes démocratiques de base et les droits de l'homme fondamentaux aussi bien dans leurs affaires intérieures que dans leurs affaires extérieures?